

**Information relative au nombre d’actions et de droits de vote au 31 décembre 2020**

**Aix-en-Provence, France et San Diego, États-Unis, 5 janvier, 2021** – [Verimatrix](http://www.verimatrix.com), (Euronext Paris : VMX), publie aujourd’hui le nombre d’actions composant son capital et le nombre de ses droits de vote au 31 décembre 2020 conformément à l’article 223-16 du règlement général de l’Autorité des marchés financiers.

Nombre d’actions composant le capital social : 85 228 647 [[1]](#footnote-1)

Nombre total de droits de vote : 85 154 947 [[2]](#footnote-2)

**A propos de Verimatrix**

Verimatrix (Euronext Paris : VMX) contribue à rendre plus sûr le monde connecté d’aujourd’hui en offrant des solutions de sécurité pensées pour l'utilisateur. Verimatrix protège les contenus, les applications et les objets connectés en offrant une sécurité intuitive, sans contraintes et entièrement tournée vers l'utilisateur. Les plus grands acteurs du marché font confiance à Verimatrix pour assurer la protection de leurs contenus, tels que les films premium, le sport en streaming, les données financières et médicales sensibles ou encore les applications mobiles indispensables à leur activité. Verimatrix rend possible les relations de confiance dont dépendent ses clients pour offrir un contenu et un service de qualité à des millions de consommateurs dans le monde entier. Verimatrix accompagne ses partenaires pour leur permettre un accès plus rapide au marché, faciliter leur développement, protéger leurs revenus et conquérir de nouveaux clients. Pour en savoir plus, visitez le site [www.verimatrix.com](http://www.verimatrix.com).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Contact Relations Investisseurs :**Richard Vacher DetournièreDirecteur géneral – Directeur financier +33 (0)4 42 905 905finance@verimatrix.com | **Contact Presse :**Matthew Zintel+1 281 444 1590matthew.zintel@zintelpr.com  |   |

1. En décembre 2020, le capital de la société a été augmenté de 227 306 actions nouvelles, assimilables aux actions existantes, en conséquence de l’attribution définitive d’actions de performance allouées au président-directeur général en décembre 2018. [↑](#footnote-ref-1)
2. En excluant les actions auto-détenues. [↑](#footnote-ref-2)